NOTE D’ORIENTATIONS BUDGETAIRES
Année 2024

Le contexte économique

Le contexte économique

Les orientations budgétaires de la ville de La Rochelle s'inscrivent nécessairement dans un contexte général.

La situation financière locale est en partie dépendante de mesures prises au niveau national, elles-mêmes tributaires de l'environnement géopolitique et de la conjoncture économique.

Les bouleversements intervenus ces trois dernières années, de la crise sanitaire à la crise énergétique, continuent d'impacter les finances des collectivités territoriales.

Les perspectives économiques pour 2024 semblent s'améliorer avec un ralentissement de l'inflation mais les prix continueraient à augmenter sur certains services selon les prévisions de la Banque de France qui envisage un taux d'inflation de 2,6 % en 2024.
Les dépenses d'achats, de rémunérations des agents, de prestations sociales et de frais financiers sont marquées à la hausse, de manière directe ou indirecte, par l'inflation.

Le contexte économique

La situation des collectivités en 2023

Après une année 2022 marquée globalement par une amélioration des marges financières des collectivités, l'année 2023 devrait s'annoncer moins favorable avec une section de fonctionnement sous tension et la nécessité d'un arbitrage sur la planification des investissements.

L'épargne nette des collectivités se contracterait.

Globalement, toutes collectivités confondues, la diminution de l'épargne nette 2023 est estimée à -15,6%.

Cette situation s'explique d'abord par une croissance des recettes inférieure à celle de 2022.

Parallèlement, les dépenses de fonctionnement augmentent rapidement sous l'effet d'un niveau élevé des prix, notamment de l'énergie et de l'alimentation, des besoins en matière d'action sociale, des mesures nationales sur les charges de personnel et des premières conséquences de la hausse des taux d'intérêt sur les emprunts.

Le contexte économique

Des taux d'intérêts élevés

Afin de lutter contre ce retour de l'inflation, la Banque Centrale Européenne a poursuivi un resserrement de sa politique monétaire en procédant à plusieurs hausses de ses taux directeurs en 2023, entrainant une augmentation des taux d'intérêt de court et long terme.

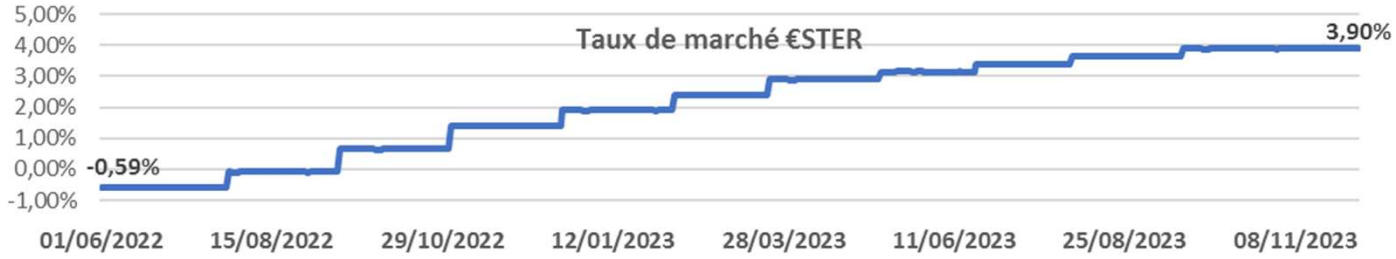

La revalorisation des bases d'imposition

Les collectivités locales ont bénéficié d'une très forte revalorisation des bases foncières en 2023 (+7,1 %). Cette hausse a permis d'atténuer l'effet de ciseaux provoqué par une augmentation plus rapide des dépenses de fonctionnement que des recettes.

En 2024, la revalorisation des bases d'imposition devrait être de 3,8 %.

Partie 1

La situation financière du budget principal en 2023

Fonctionnement et autofinancement

La situation financière en 2023

Une progression rapide des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement progressent de 8,3 % sur les 10 premiers mois de l'année

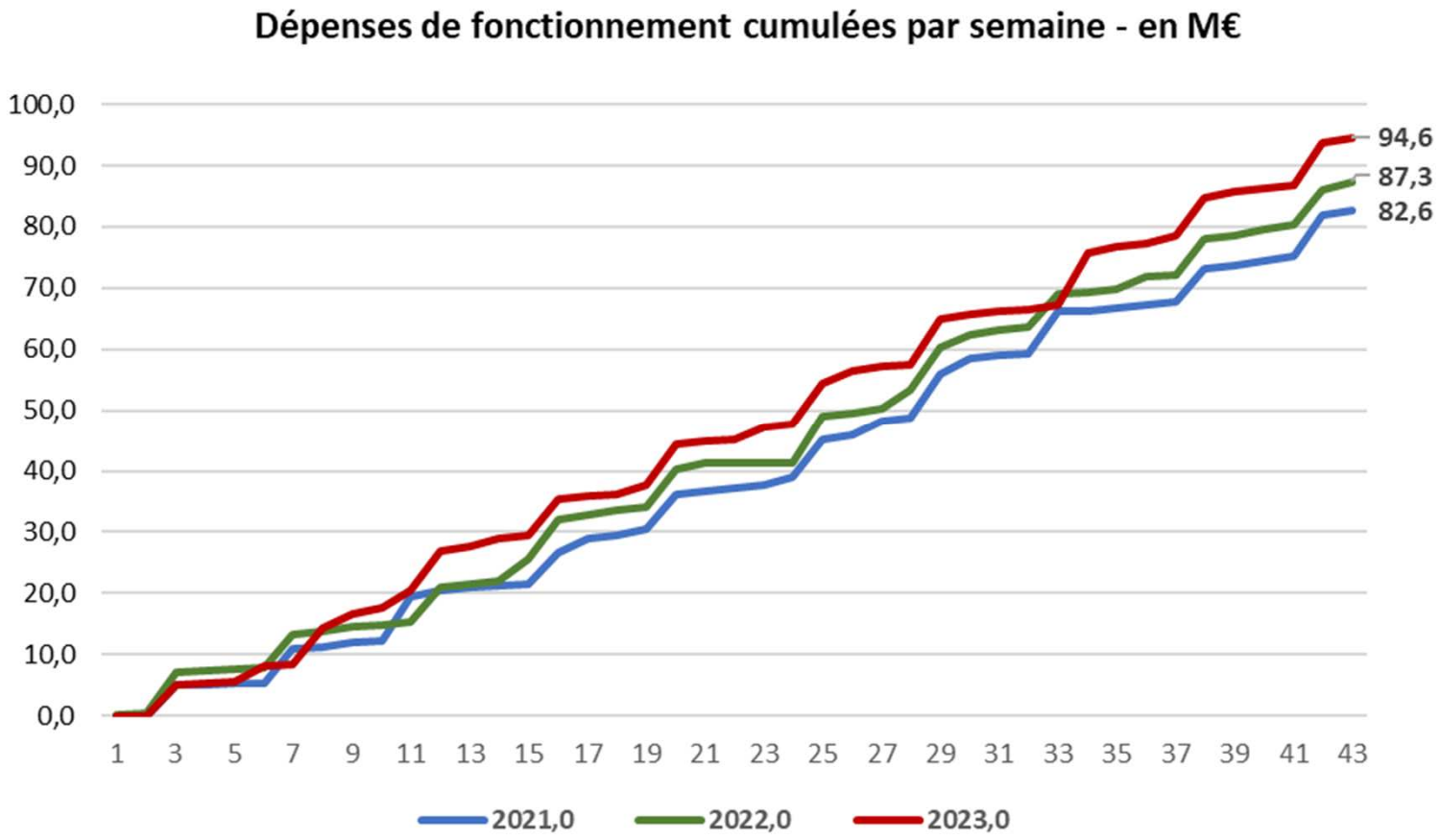

La situation financière en 2023

Une progression rapide des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de personnel sont en progression sous l'effet principalement de l'augmentation du point d'indice et du SMIC.

Elles progressent également du fait de créations de postes en année pleine et de différents éléments qui, cumulés, impactent la masse salariale (dossiers capital décès, réintégration provisoire d'agents en disponibilité, ruptures conventionnelles, garantie individuelle du pouvoir d'achat…).

Les charges à caractère général sont en progression rapide sous l'effet principalement de la hausse des prix affectant la plupart des biens et services achetés par la Ville, en particulier les fournitures énergétiques (+50 %), les denrées alimentaires ou encore les contrats de maintenance et d'entretien.

La situation financière en 2023

Une progression rapide des dépenses de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement sont en progression sous l'effet de l'augmentation de la subvention allouée au CCAS.
Les versements ont été effectués afin de répondre au besoin de trésorerie du CCAS. Ils révèlent une situation budgétaire tendue.

Les charges financières sont en progression sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt affectant les emprunts à taux révisable (y compris livret A) mais également des nouveaux emprunts.
Elles augmentent également du fait de la hausse de l'encours de dette enregistrée durant l'exercice.

La situation financière en 2023

Une bonne progression des recettes de fonctionnement mais moins rapide que celle des dépenses

Le produit des impôts directs et des compensations fiscales est en progression de 6,8 %, sous l'effet d'une indexation des bases d'imposition sur l'inflation. Cette hausse s'avère moins élevée qu'annoncée car l'Etat a diminué la taxe foncière des entreprises industrielles dans le cadre de son plan de réduction des impôts dits de production.

Les droits de mutation sont en diminution de 15 %, ce qui laisse entrevoir une baisse d'environ 1,2 M€ en fin d'année.

Les concours financiers de l'Etat sont en progression de 0,9 %, ce qui signifie une baisse en euros constants, au regard du niveau d'inflation.

Les produits des services sont en augmentation sous l'effet de l'augmentation tarifaire décidée par le Conseil municipal en début d'année.

La situation financière en 2023

Un autofinancement qui devrait fléchir par rapport à 2022

La projection des dépenses et des recettes de fonctionnement montre une augmentation plus rapide des dépenses de fonctionnement que celle des recettes, ce qui entrainera un fléchissement de l'autofinancement par rapport à l'an passé.

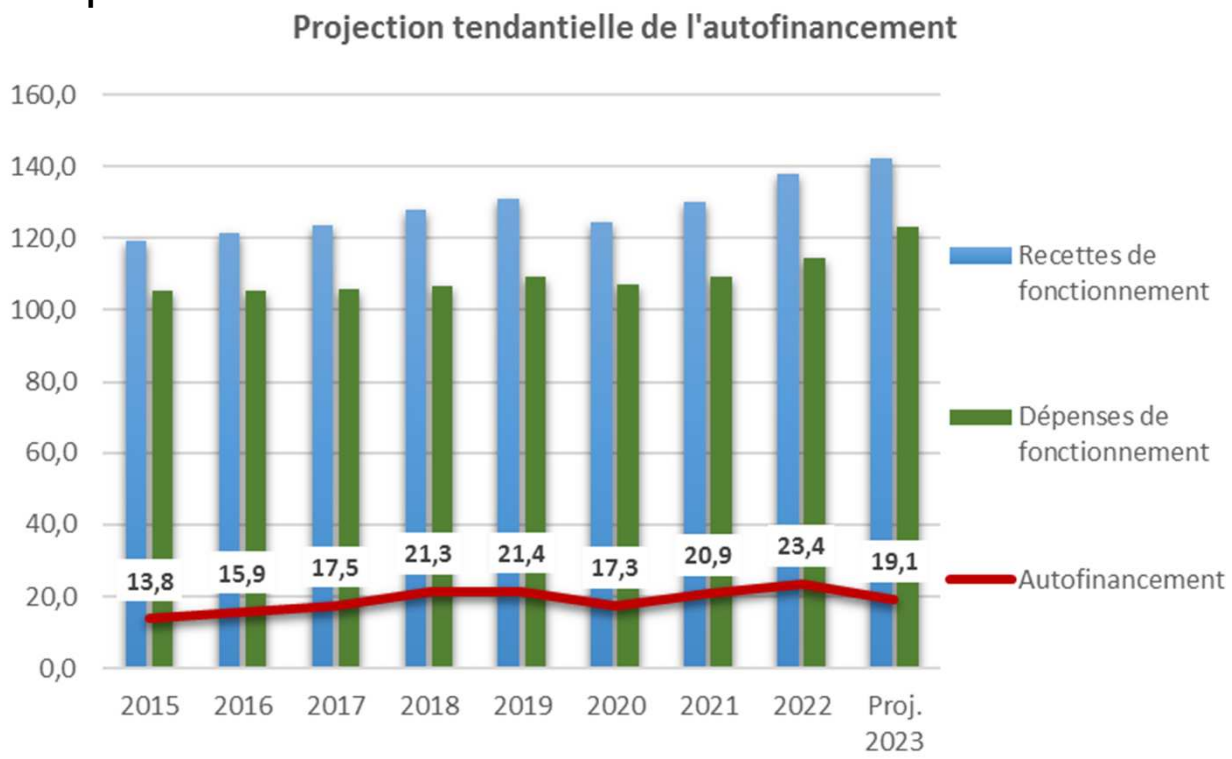

Investissement et endettement

La situation financière en 2023

Une forte progression des dépenses d'investissement

La projection tendancielle montre un atterrissage en fin d'exercice dépassant 60 M€ de dépenses payées.

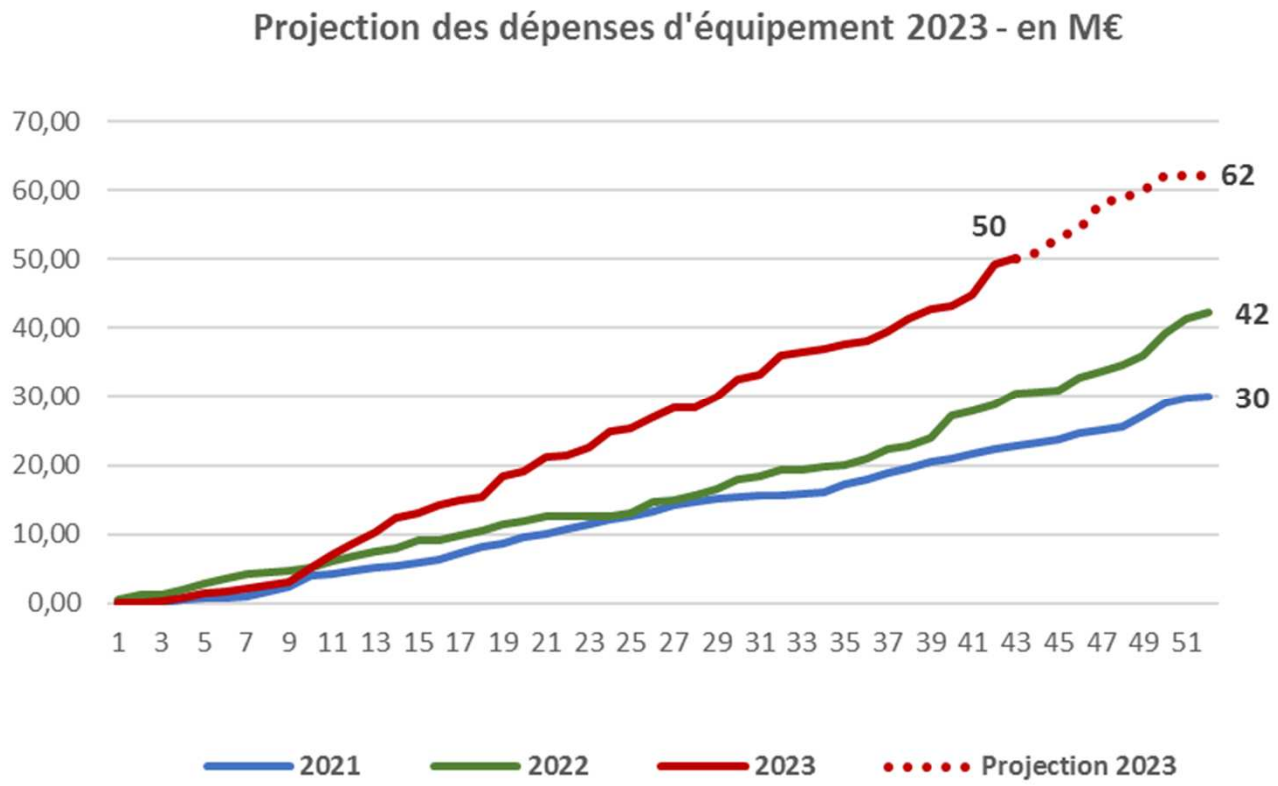

La situation financière en 2023

Une forte progression des dépenses d'investissement

Cette progression est liée à la réalisation de nombreux programmes importants.

PRU VLS - NOUVELLE ECOLE LAVOISIER

RESERVES MUSEALES

CENTRE SOCIAL CHRISTIANE FAURE

RESTRUCTURATION MUSEES D'ART ET D'HISTOIRE

QUAIS DU VIEUX PORT

STADE DEFLANDRE

MOLE NAUTIQUE DES MINIMES - EQUIPEMENTS SPORTIFS

ARCHIVES

ESPACE GARE - POLE ECHANGE MULTIMODAL

LA PINELIERE - ESPACE GYM

ITINERAIRES CYCLABLES

La situation financière en 2023

Le financement des dépenses d'investissement

La plupart des programmes importants bénéficient de subventions ou de partenariats, ce qui implique que le montant des financements va également augmenter durant l'exercice.
Pour autant, la ville doit néanmoins régler préalablement les dépenses des programmes avant de bénéficier d'acomptes de subventions. On a ainsi un décalage de plusieurs mois entre le paiement de la dépense et le versement de la subvention, ce qui peut occasionner des tensions de trésorerie.
Le décalage s'opère également sur l'exercice suivant, ce qui crée un manque de financement budgétaire devant être comblé par emprunt de court ou long terme.

On notera également que le fond de compensation de la TVA (FCTVA) est versé en fin d'année N+1, obligeant la Ville a assurer le portage de la TVA.

La situation financière en 2023

Le financement des dépenses d'investissement

Les cessions

Le montant des cessions prévues au budget 2023 s'élevait à 12,9 M€.
Or, il s'avère que la plupart des cessions prévues ne pourront pas être réalisées avant la fin de l'année en raison des délais et contraintes liés à la préparation et à l'instruction des projets.
La projection d'encaissement est ramenée à 2,7 M€, ce qui crée un déficit de financement de 10,2 M€.

La mobilisation d'emprunts nouveaux

Face à de fortes dépenses d'investissement et le décalage de réalisation des cessions d'actifs, il s'avère nécessaire de mobiliser davantage d'emprunts nouveaux afin d'équilibrer le compte administratif 2023 et d'assurer un niveau de trésorerie suffisant.
Ainsi, 22,9 M€ d'emprunts de long terme seront encaissés cette année.

La situation financière en 2023

La projection de l'endettement en fin d'exercice

L'endettement du budget principal devrait connaitre une augmentation de 13,5 M€ durant l'année 2023 avec un encours de dette estimé à 98,4 M€ au 31 décembre.

A noter : deux emprunts affectés à la performance énergétique (passage en LED de l'éclairage public et isolation des bâtiments), contractés avec la Banque des Territoires, ont été mobilisés pour un montant de 1,9 M€ en 2023.
Le remboursement de ces emprunts (intérêts et capital) sera financé par les économies réalisés.

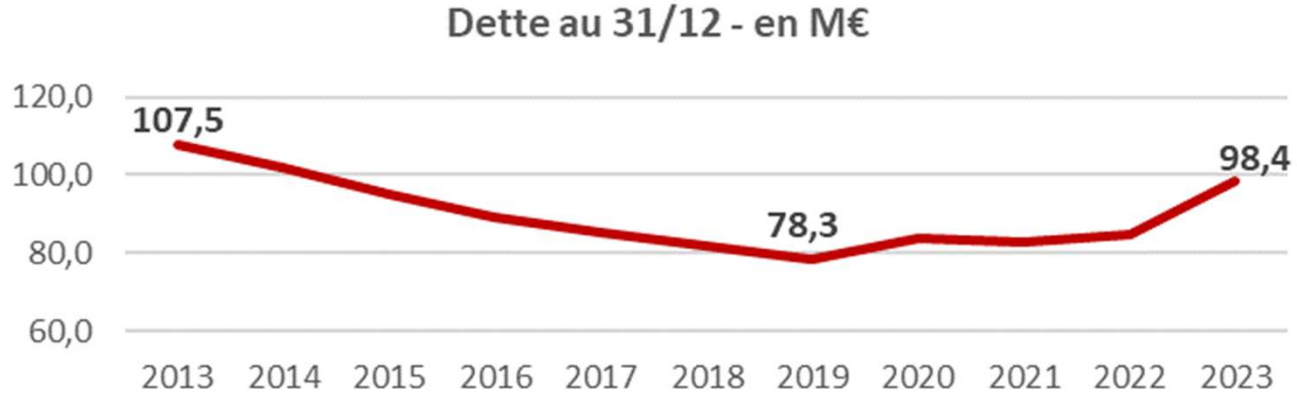

Partie 2

La trajectoire financière du budget principal sur les deux prochaines années

La trajectoire financière du budget principal

Les recettes de fonctionnement

Le produit des impôts direct sera revalorisé sur la base du taux d'inflation harmonisé (IPCH – indice des prix à la consommation harmonisé) constaté au 30 novembre n-1. Cet indice se situe à +3,8 % au 30 novembre 2023.

La projection est faite à taux d'imposition inchangés.

L'attribution de compensation et la dotation de solidarité allouées par la CDA sont stables.

Le produit des droits de mutation continuerait à baisser en 2024 et se stabiliserait à partir de 2025.

Les concours financiers de l'Etat peuvent être estimés sur les montants perçus en 2023 majorés d'une légère indexation positive.
En euros constants, les concours financiers de l'Etat sont en nette diminution sur les deux dernières années.

La trajectoire financière du budget principal

Les recettes de fonctionnement

Les produits des services comprendront les recettes supplémentaires induites par l'extension de la zone de stationnement payante (estimation de 1,4 M€ en 2024)

Un reversement partiel du produit du forfait post-stationnement est d'ores et déjà prévu pour financer une nouvelle navette desservant le centre-ville.
La dépense sera inscrite au chapitre 014 à raison de 200 000 € en 2024 et de 400 000 € en 2025.

La trajectoire financière du budget principal

Les recettes de fonctionnement – projection 2024 et 2025

En M€	2022	Var n-1	2023	Var n-1	2024	Var n-1	2025
Impôts locaux	70,2	6,7%	74,8	4,2%	78,0	3,0%	80,3
Dotations d'Etat	22,5	0,9%	22,7	0,8%	22,9	0,8%	23,1
Compensations fiscales	3,6	9,2%	4,0	0,5%	4,0	0,5%	4,0
Attribution compensation (CDA)	2,5	-10,7%	2,3	0,0%	2,3	0,0%	2,3
Dotation solidarité (CDA)	1,5	0,2%	1,5	0,0%	1,5	0,0%	1,5
Autres ressources fiscales	12,3	-9,4%	11,1	-1,2%	11,0	2,0%	11,2
dont droits de mutation	*8,0*	-16,2%	*6,7*	-3,0%	*6,5*	3,1%	*6,7*
dont taxe sur l'électricité	*1,8*	7,8%	*1,9*	2,6%	2,0	0,0%	2,0
dont prélèvement sur produit des jeux	*1,7*	0,3%	*1,7*	0,0%	*1,7*	0,0%	*1,7*
dont autres produits fiscaux	*0,8*	0,5%	*0,8*	2,0%	*0,9*	2,0%	*0,9*
Produits des services	14,3	2,8%	14,7	2,0%	15,0	2,0%	15,3
Extension zone horodatée					1,4		1,5
Locations	2,2	0,0%	2,2	1,0%	2,3	1,0%	2,3
Subventions et participations reçues	5,9	6,1%	6,3	0,0%	6,3	0,0%	6,3
Ressources sur personnel	1,9	0,1%	1,9	1,5%	2,0	1,5%	2,0
Autres recettes hors cessions et pdt exce	0,8	0,3%	0,8	0,0%	0,8	0,0%	0,8
Recettes réelles de fonctionnement	**137,8**	**3,3%**	**142,4**	**3,5%**	**147,4**	**2,2%**	**150,6**

La trajectoire financière du budget principal

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel connaitront des augmentations imposées.
Les éléments connus en 2024 sont :

- L'impact en année pleine de l'augmentation du point d'indice de 1,5 % décidée au 1er juillet 2023 (+780 k€ de BP à BP)
- La revalorisation indiciaire au 1er janvier 2024 (+ 631 k€ de BP à BP)
- La hausse du taux de la CNRACL (+300 k€ de BP à BP)

Malgré ces évolutions importantes, la Municipalité souhaite allouer une enveloppe complémentaire (+400 k€ de BP à BP) destinée améliorer durablement le pouvoir d'achat des agents.

Globalement, les dépenses de personnel devraient connaitre une revalorisation d'environ 4,5 % entre le BP 2023 et le BP 2024.

Aucune création de poste n'est envisagée.

La trajectoire financière du budget principal

Les dépenses de personnel

Zoom sur la structure des effectifs au 1er janvier 2024

1369 agents permanents
278 agents non permanents

94% fonctionnaires et 6% contractuels
49,82% de femmes et 50,18% d'hommes

Catégorie A : 7%
Catégorie B : 13%
Catégorie C : 77%
Assist. maternelles : 3%

Age moyen (fonctionnaires) :
48 ans et 5 mois pour les femmes
47 ans et 3 mois pour les hommes

Filières : administrative 15,9 % - technique 59,9 % - médico-sociale 10 % - culturelle 4,4 % - sportive 0,8 % - animation 5,2 % - police municipale 3,8 %

Agents à temps complet : 90 %
Agents à temps non complet : 1%
Agents à temps partiel : 9%

La trajectoire financière du budget principal

Les dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général

Il est anticipé une progression des charges à caractère général sur les deux prochains exercices mais plus modérée que celle que l'on a connu en 2023 malgré des prix qui restent élevés et qui continuent à augmenter pour certains biens ou services. La projection est faite à +3 % par an.

Les subventions

- Un fort soutien en faveur du CCAS :

La subvention s'établit à 9,8 M€ en 2024 (+1,2 M€ de BP à BP) et pourrait s'accompagner de coopérations internes sur les volets RH et financiers

- L'enveloppe des subventions à verser aux associations et autres organismes sera maintenue en 2024.

Un plan d'accompagnement des centres sociaux est en phase de réflexion et pourrait être concrétisé pour le vote du BP en janvier 2024.

La trajectoire financière du budget principal

Les dépenses de fonctionnement (hors charges financières)

En M€	2022	Var n-1	2023	Var n-1	2024	Var n-1	2025
Frais de personnel	74,7	4,8%	78,3	4,5%	81,8	4,0%	85,1
Elus	0,8	4,2%	0,9	2,0%	0,9	2,0%	0,9
Achats et services extérieurs	20,6	12,7%	23,2	3,0%	23,9	3,0%	24,6
Navette centre ville					0,2		0,4
Redevance spéciale OM					0,2		0,5
Subvention au CCAS	8,5	23,6%	10,5	-6,6%	9,8	3,1%	10,1
Subventions aux associations et autres	7,4	1,4%	7,5	-5,8%	7,1	0,0%	7,1
Autres dépenses réelles	1,1	0,0%	1,1	0,0%	1,1	0,0%	1,1
Dépenses de fonctionnement hors dette	**113,2**	**7,4%**	**121,5**	**2,9%**	**125,0**	**3,8%**	**129,8**

Remarque : la baisse sur la ligne « Subventions aux associations » est liée au changement induit par la nouvelle convention territoriale globale (ex contrat enfance-jeunesse) qui prévoit le versement direct des subventions de la CAF aux associations concernées. La Ville n'a donc plus les sommes en dépenses et en recettes dans son budget.

La trajectoire financière du budget principal

Des politiques publiques en faveur des habitants :

Education

- Rentrée des élèves à la Cité de la nature et des sciences
- Programme de réussite éducative renforcé pour les enfants, jeunes, familles (Cité Educative de Mireuil)
- Préparation de l'ouverture d'un 3ème Relais Petite Enfance

Sports, événementiels

- Savoir Rouler à Vélo dans les écoles : apprentissage et autonomie à vélo en toute sécurité
- Accueil de la 1ère édition des Fêtes Maritimes

Culture, patrimoine, musées :

- Inauguration des archives Olga de Ste Affrique le 1er juin
- Conservation des œuvres optimisées dans les nouvelles réserves muséographiques
- Musée des Beaux-Arts : façades rénovées, cour ouverte au public et présentation du chantier et inventaire des collections

Santé :

- Déploiement des formations aux gestes qui sauvent
- Information/sensibilisation « moustique tigre » (lutte antivectorielle)

PROJECTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Fixation d'une enveloppe maximale de 70 M€ sur les dépenses d'équipement en 2024 et 2025 en vue de réduire l'endettement

En M€	CA 2022	Projection 2023	2024	2025
Recettes fonctionnement	137,8	142,4	147,4	150,6
Dépenses fonctionnement	113,2	121,5	125,0	129,8
EPARGNE DE GESTION	24,7	20,9	22,3	20,8
Intérêts dette ancienne	1,2	1,8	2,7	2,0
Intérêts dette nouvelle	0,0	0,0	0,1	0,3
AUTOFINANCEMENT BRUT	23,4	19,1	19,6	18,5
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	52,1	71,4	49,1	46,7
dont dépenses d'équipement	42,3	62,0	38,0	32,0
dont autres dépenses d'investissement	0,8	0,0	0,8	0,2
dont rembours. capital dette ancienne	9,0	9,4	10,3	14,4
dont rembours. capital dette nouvelle	0,0	0,0	0,0	0,2
RECETTES D'INVESTISSEMENT	17,0	25,1	25,1	15,6
dont FCTVA	4,2	4,6	5,4	3,7
dont subventions	7,0	16,0	8,7	4,8
dont cessions d'actifs	4,0	2,7	9,5	5,6
dont taxe d'aménagement et autres	1,7	1,8	1,5	1,5
BESOIN DE FINANCEMENT	35,1	46,3	24,0	31,2
Emprunts nouveaux	11,0	22,9	5,8	12,6
Résultat de l'exercice	4,9	0,6	2,0	2,0
AUTOFINANCEMENT NET	14,4	9,7	9,3	3,9
Dette au 31/12	84,9	98,4	93,8	91,9
Taux d'endettement	61,6%	69,1%	63,7%	61,0%
Dette / autofinancement brut (en années)	3,6	5,2	4,8	5,0

La hausse de l'endettement que connait la ville en 2023 sera progressivement inversée au cours des deux prochains exercices comptables

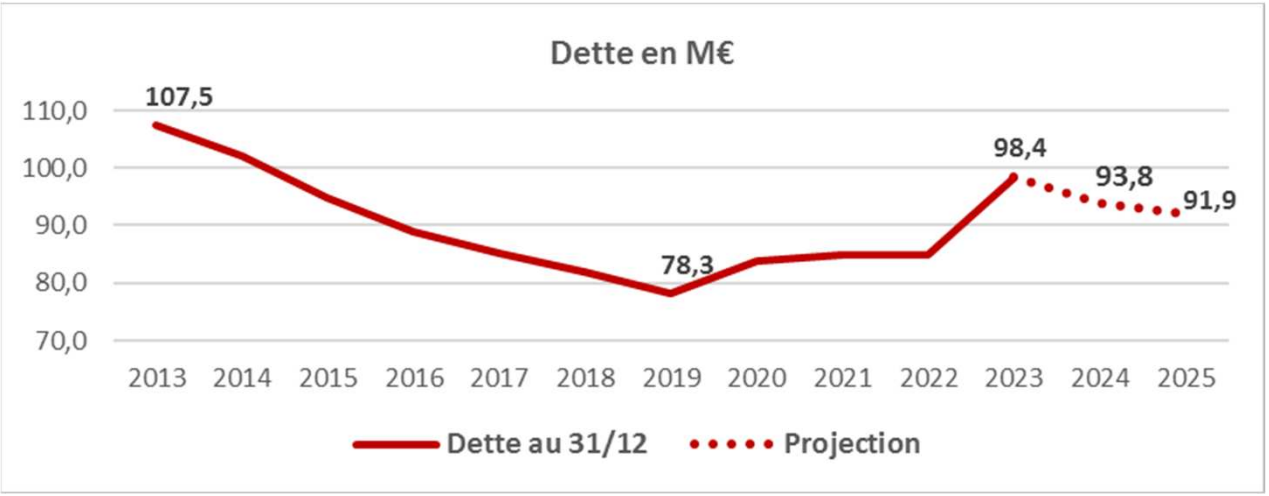

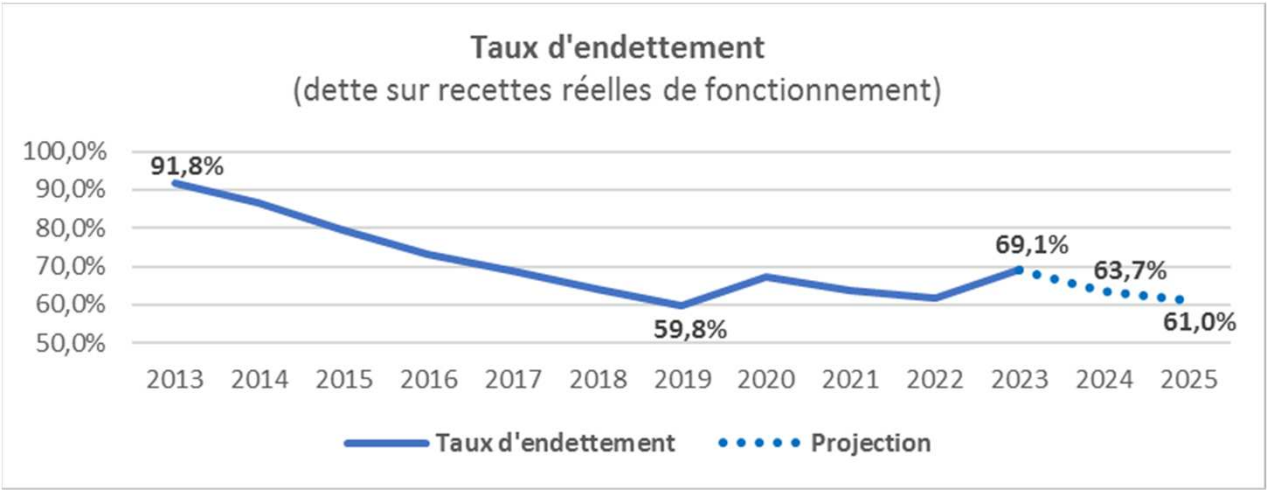

Partie 3

L’actualisation du plan pluriannuel d’investissements dans un environnement contraint

L’actualisation du PPI

La maitrise de l’endettement suppose que l’on fixe des enveloppes de crédits au budget primitif en tenant compte du montant important des reports qui s’ajoutent au budget supplémentaire (entre 10 et 12 M€ chaque année).

En prenant pour hypothèse un taux de réalisation de 70 %, atteindre une cible de 37 M€ au CA suppose une ouverture de crédits d’environ 53 M€, reports compris.

Sur cette base, les crédits ouverts aux budgets primitifs pourraient être les suivants :

En M€	**BP 2023**	**Projection BP 2024**	**Projection BP 2025**
DEPENSES D'EQUIPEMENT	72,0	43,0	36,0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1,0	0,8	0,0
REMBOURSEMENT DETTE	10,2	10,4	14,3
TOTAL	**83,1**	**54,2**	**50,3**

L’actualisation du PPI

Le montant des cessions d’actifs est évalué à 15 M€ sur les deux prochains exercices.

Le phasage est le suivant :

	2024	2025
BATIMENT RUE DU COLLEGE		
IMMEUBLES RUE FLEURIAU		
BIEN 26 RUE DE LA MUSE		
CESSION RUE DES JARS		
ZONE VERTE DE L'HOTEL DE VILLE		
TERRAIN RUE DE ROUX		
8 AV GENERAL LECLERC		

L’actualisation du PPI : principales opérations

Secteur d'intervention	Programme	Phasage		Montant en M€
		2024	2025	
ACTION EDUCATIVE	ECOLE PAUL DOUMER			1,8
ACTION EDUCATIVE	EXTENSION ECOLE MATERNELLE LOUIS GUILLET			1,3
ACTION EDUCATIVE	GS DESCARTES			1,2
ACTION EDUCATIVE	RENOVATION PATRIMOINE - ACTION CITERGIE N°10			0,5
ACTION EDUCATIVE	COUVERTURE PAR ENR - ACTION CITERGIE N°12			0,5
ACTION EDUCATIVE	EXTENSION GS BEAUREGARD			0,5
ACTION EDUCATIVE	REFECTION COURS D'ECOLES			0,4
ACTION EDUCATIVE	INFORMATIQUE DES ECOLES			0,3
ACTION EDUCATIVE	TABLEAUX ET VIDEOPROJECTEURS INTERACTIFS			0,3
ACTION EDUCATIVE	REFECTION DE TOITURES			0,3
ACTION SOCIALE ET FAMILIALE	CENTRE SOCIAL CHRISTIANE FAURE			12,0
ACTION SOCIALE ET FAMILIALE	AMENAGEMENTS PMR			0,8
ACTION SOCIALE ET FAMILIALE	RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES			0,4
RENOUVELLEMENT DES QUARTIERS	PRU VLS - NOUVELLE ECOLE LAVOISIER			3,9
RENOUVELLEMENT DES QUARTIERS	PRU VLS - AMENAGEMENTS ESPACES PUBLICS			1,3
RENOUVELLEMENT DES QUARTIERS	PRU VLS - ECOLES B. PROFIT ET CONDORCET			0,8

L’actualisation du PPI : principales opérations

Secteur d'intervention	Programme	Phasage		Montant en M€
		2024	2025	
PRATIQUE SPORTIVE	STADE DEFLANDRE TRIBUNE PRESIDENTIELLE			1,1
PRATIQUE SPORTIVE	TERRAIN DE FOOT SYNTHETIQUE BOUFFENIE			1,0
PRATIQUE SPORTIVE	GYMNASE PAS DES LAQUAIS			0,5
PRATIQUE SPORTIVE	POLE NAUTIQUE DES MINIMES			0,3
POLITIQUE CULTURELLE	EGLISE ST SAUVEUR - CLOCHES ET CLOCHER			2,2
POLITIQUE CULTURELLE	RESERVES MUSEALES			0,8
POLITIQUE CULTURELLE	CARRE AMELOT			0,6
POLITIQUE CULTURELLE	ESPACE ENCAN - CNAREP			0,6
POLITIQUE CULTURELLE	ARCHIVES			0,5
PATRIMOINE.ATTRACTIV. COMMERCI	QUAIS DU VIEUX PORT			2,4
PATRIMOINE.ATTRACTIV. COMMERCI	SEM PATRIMONIALE			0,8
PATRIMOINE.ATTRACTIV. COMMERCI	GALERIE MARCHANDES DES MINIMES			0,3
SECURITE DES HABITANTS	SECURISATION ESPACES PUBLICS			0,5
SECURITE DES HABITANTS	PROTECTION DES COTES			0,3
SECURITE DES HABITANTS	DIAGNOSTIC AMIANTE			0,3

L’actualisation du PPI : principales opérations

Secteur d'intervention	Programme	Phasage		Montant en M€
		2024	2025	
ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE	AMENAGEMENT DEPOT EV - VLS			2,1
ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE	PROJET TRI SELECTIF			1,0
ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE	CIMETIERES			0,6
ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE	MATERIEL DE TRANSPORT NETTOIEMENT			0,5
ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE	VALORISATION PATRIMOINE ARBORE			0,5
ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE	CIMETIERE SAINT ELOI - REHABILITATION ANCIEN LOGEMENT			0,4
ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE	PARC CHARRUYER - AMENAGEMENT			0,3
AMENAGEMENT URBAIN	PROGRAMME ANNUEL DE VOIRIE			1,4
AMENAGEMENT URBAIN	RUE MARIUS LACROIX			1,1
AMENAGEMENT URBAIN	REQUALIFICATION COEUR DE VILLE			0,7
AMENAGEMENT URBAIN	SCHEMA DIRECTEUR ECLAIRAGE PUBLIC - ACTION CITERGIE N°11			0,7
AMENAGEMENT URBAIN	AVENUE CARNOT			0,6
AMENAGEMENT URBAIN	RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC - DIVERS QUARTIERS			0,4
AMENAGEMENT URBAIN	PLACE DE MONTREAL			0,4
NOUVELLES MOBILITES	ITINERAIRES CYCLABLES			1,2
NOUVELLES MOBILITES	ACCOMPAGNEMENT P.E.M.			0,3

Partie 4

L’esquisse budgétaire 2024 des deux budgets annexes

Budget annexe Parcs de stationnement
fonctionnement

- Augmentation des recettes de fonctionnement du fait des nouveaux parkings en exploitation (Les Salines) ou en projet pour 2024 (Moitessier et Notre-Dame)
- Augmentation des charges à caractère général, intégrant une ligne de location des terrains des parkings de surface au budget principal

Projection en M€

Chapitre			BP 2023		Projection BP 2024		Variation en %	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1,0		1,3		28,2%	
D	012	CHARGES DE PERSONNEL	1,2		1,2		2,1%	
D	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,2		0,3		14,5%	
D	66	CHARGES FINANCIERES	0,1		0,1		-3,6%	
D	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,0		0,0		34,3%	
R	013	ATTENUATIONS DE CHARGES		0,0		0,0		
R	70	PRODUITS DES SERVICES		3,6		4,0		11,1%
Dépenses et recettes réelles			**2,6**	**3,6**	**2,9**	**4,0**	**13,1%**	**11,0%**
AUTOFINANCEMENENT			1,1		1,1		5,7%	
TOTAL			3,6	3,6	4,0	4,0	11,0%	11,0%

Budgets annexe Parcs de stationnement
investissement

Le projet de budget comprend l'aménagement d'un parking en enclos sur le site de l'Esplanade des Parcs et des crédits d'amélioration des parkings existants.

Projection en M€

Chapitre			BP 2023		BP 2024		Variation en €	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,65		0,66		0,01	
D	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,05		0,13		0,07	
D	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1,57		0,33		-1,24	
D	23	IMMOBILISATIONS EN-COURS	0,95		1,23		0,27	
R	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		2,17		1,23		-0,94
Dépenses et recettes réelles			**3,22**	**2,17**	**2,34**	**1,23**	**-0,88**	**-0,94**
AUTOFINANCEMENENT				1,06		1,12		0,06
TOTAL			**3,22**	**3,22**	**2,34**	**2,34**	**-0,88**	**-0,88**

Budget annexe Terrains de camping
fonctionnement

- Les recettes d'exploitation de la zone d'aire de camping-cars de Port-Neuf continuent de progresser.
- L'exploitation du camping des Minimes est stable. Les dépenses et recettes de fonctionnement varient peu par rapport à l'an dernier.

Projection en M€

Chapitre			BP 2023		BP 2024		Variation en €	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	0,24		0,27		11,7%	
D	012	CHARGES DE PERSONNEL	0,12		0,12		1,0%	
D	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,01		0,01			
D	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00		0,00		20,0%	
D	69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	0,04		0,04			
R	70	PRODUITS DES SERVICES		0,53		0,56		5,7%
Dépenses et recettes réelles			**0,42**	**0,53**	**0,45**	**0,56**	**7,1%**	**5,7%**
AUTOFINANCEMENENT			0,11		0,11			
TOTAL			0,53	0,53	0,56	0,56	5,7%	5,7%

Budget annexe Terrains de camping
investissement

Les mouvements d'investissement du budget annexe sont stables par rapport à l'an dernier. Il y a peu d'investissements pour le moment sur les deux zones d'exploitation.

Projection en M€

Chapitre			BP 2023		BP 2024		Variation en €	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00		0,03		0,03	
D	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,11		0,03		-0,08	
D	23	IMMOBILISATIONS EN COURS			0,05		0,05	
Dépenses et recettes réelles			**0,11**		**0,11**			
AUTOFINANCEMENENT				0,11		0,11		
TOTAL			**0,11**	**0,11**	**0,11**	**0,11**		